

- Médical
- Soignant/Paramédical
- Administratif/Logistique/Technique

DEFINITION DE L'EMPLOI / MISSION

Référence texte réglementaire

Décret n°2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier des infirmiers en soins généraux.

Décret n° 2002-1198 du 23 septembre 2002 relatif aux conditions techniques de fonctionnement des établissements de santé qui exercent l'activité de traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale.

Bonnes pratiques d'hygiène en hémodialyse recommandations de la SFHH (Société Française d'Hygiène Hospitalière).

IDENTIFICATION DU POSTE

Lieu d'activité	Hémodialyse
Pôle de rattachement	Pôle des Spécialités Médicales 1
Quotité de travail	50-75-80-90-100%
Liaisons hiérarchiques	<div style="text-align: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Mme F. BETOULLE Direction des soins</div> <div style="text-align: center;">↑</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Mme C. TROJAN Cadre de Pôle</div> <div style="text-align: center;">↓</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Mme S.JEANNERET Cadre de Santé</div> </div>
Liaisons fonctionnelles	Professionnels HNFC et SantélyS Intervenants et prestataires institutionnels et externes Réseaux de soins (soins à domicile, établissements de soins, EHPAD, SSR, ...) Instituts de formation Autres services de dialyse Sociétés de transports sanitaires et taxis

CONDITIONS DE TRAVAIL

Exigences du métier	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'adaptation • Confidentialité, discrétion et droit de réserve • Evaluations tout au long de l'année au regard notamment des situations prépondérantes institutionnelles • Maintien et développement des connaissances et compétences professionnelles
Exigences du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité entre les services du pôle • Formation initiale de 2 mois à temps plein • Maîtrise des appareillages spécifiques au service (traitement d'eau, générateurs de dialyse) et dispositifs médicaux stériles • Alternance jour/soirée/astreinte de nuit et WE • Horaires : 7h-19h ; 8h-20h ; 7h-15h, 12h-24h ; 12h30-20h; 16h30-24h (alternance 7h30-12h00) • Continuité des soins • Les cycles de travail sont établis à l'année dans le respect des référentiels et règles RH
Supports à disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de fonctionnement du service • Dossier patient informatisé • Intranet (procédures, référentiels...) • Octime • Classeur tutorat des nouveaux arrivés et étudiants • Classeurs spécifiques services : abords vasculaires, médicamenteux et conduites à tenir.

RISQUES ET PREVENTION

Risques professionnels	Actions de prévention
Manutention	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de formation et de prévention • Tenue professionnelle • Aides techniques de manutention
Incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Formation annuelle obligatoire
Prise en charge de l'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • AFGSU niveau 2
Infectieux	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des préconisations individuelles ou collectives définies par la médecine préventive • Respect des règles définies par l'équipe opérationnelle d'hygiène • Hygiène des mains • Zéro bijoux • AES
Chimique	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures (du fabricant) d'utilisation des produits • Procédures en cas de fuites de produits à risques

SITUATIONS PREPONDERANTES

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Identifier / analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence Maitrisé
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Accueillir et participer à l'encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité en collaboration avec les instituts de formation (démarche tutorat)

SITUATIONS SPECIFIQUES

Intitulé de la situation spécifique	Délai de maitrise
Prise en charge de patients en insuffisance rénale aiguë ou chronique sur FAV ou cathéter central	<i>6 mois</i>
Première ponction d'une FAV (cf fiche technique)	<i>6 mois</i>
Gestion des urgences en période d'astreinte	<i>1 an</i>
Prise en charge relationnelle du patient atteint de maladie chronique et parfois associé à une situation de stress	<i>6 mois</i>

Candidature (lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae) à envoyer à :

L'HOPITAL Nord Franche-Comté
Direction des Soins
100 Route de Moval
CS 10499 TREVENANS
90015 BELFORT Cedex
Sylvie CHARYK
Tél : 03.84.98.30.40
Mail : Sylvie.CHARYK@hnfc.fr